



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

Chemin du Pommier 5  
Case postale 330  
1218 Le Grand-Saconnex  
Geneva – Switzerland  
www.iou.org

## FORUM PARLEMENTAIRE A L'OCCASION DE LA PREMIERE REUNION DE HAUT NIVEAU DU PARTENARIAT MONDIAL POUR UNE COOPERATION EFFICACE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

Le Mexique accueillera la Première Réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, les 15 et 16 avril 2014. Des ministres et des hauts responsables du monde entier devraient prendre part à cette manifestation. La Réunion de haut niveau rassemblera également des représentants d'organisations internationales, de la société civile, de fondations et du secteur privé.

Les parlementaires, par le biais de l'UIP et de leurs partenaires, ont contribué depuis quelque temps déjà au débat sur l'efficacité du développement. La Déclaration de Paris (2005), le Programme d'action d'Accra (2008) et la Déclaration de Busan (2011) témoignent en partie de cette contribution. Plusieurs résolutions, déclarations, études de cas, rapports et d'autres documents ont également été conçus pour accroître la contribution des parlementaires<sup>1</sup>.

L'UIP et l'Assemblée nationale de la République de Corée, en coopération avec l'AWPEA, ont organisé un forum parlementaire à Busan, à l'occasion du Quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide (HLF-4), en novembre 2011. Le rapport, qui a été présenté à la séance plénière du HLF-4, a envoyé un message fort quant au rôle et aux responsabilités des parlements dans la coopération au développement. Par la suite, l'UIP a été invitée à représenter les parlements au sein du Comité de pilotage du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement.

Il convient de renforcer de toute urgence la contribution des parlements aux processus de coopération au développement menés à l'échelon mondial. Il est donc proposé que l'UIP et le Parlement mexicain accueillent une réunion parlementaire lors de la Première Réunion de haut niveau du Partenariat mondial. Le partenaire privilégié de l'UIP dans le domaine de la coopération au développement, l'AWPEA, devrait contribuer à l'organisation de la réunion.

**Objectif :** La réunion parlementaire servira à :

- Examiner comment le Partenariat mondial a procédé pour respecter ses engagements en matière de coopération efficace au service du développement, en particulier ceux qui concernent les parlements (indicateurs 6 et 7);
- Envoyer un message fort sur la nécessité de renforcer les parlements de manière à ce qu'ils puissent contribuer aux mécanismes pour une plus grande efficacité du développement en tant que partenaires clés au niveau des pays;
- Formuler des points de vue parlementaires concernant les thèmes essentiels de la Réunion de haut niveau, y compris la mobilisation des ressources nationales;
- Encourager le suivi par les parlements et leur intégration au sein des structures d'aide à l'échelon des pays.

**Date :** 14 avril 2014

**Ordre du jour provisoire :** L'ordre du jour sera établi conjointement par l'UIP et le Parlement mexicain. L'ordre du jour déterminera la durée de la réunion.

**Résultat :** L'UIP proposera au Comité de pilotage du Partenariat mondial qu'un compte rendu de la réunion parlementaire soit présenté lors de la Réunion de haut niveau le premier jour.

**Participation** : La réunion parlementaire est ouverte à tous les membres de parlement et au personnel parlementaire qui assisteront à la Réunion de haut niveau du Partenariat mondial en tant que membres des délégations nationales.

**Langues** : Les langues de la réunion parlementaire seront l'anglais, l'espagnol et le français.

---

i

- Ü Principes législatifs pour l'efficacité du développement (2011; rédigés en consultation avec les parlementaires à travers l'AWEPA, l'UIP, le PNOWB, l'AP ACP-UE, le RPA et le PAP)
- Ü Etude de l'AWEPA (2011) sur les Preuves d'un contrôle parlementaire accru des dépenses pour le développement
- Ü Résolution « Contrôle parlementaire des politiques étatiques en matière d'aide étrangère », adoptée par la 118<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP (2008)
- Ü Plan d'action parlementaire de la SADC sur l'efficacité de l'aide (2009)
- Ü Document « Défendre les intérêts des populations : les parlements et l'efficacité de l'aide » (2010)
- Ü Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, Déclaration de Budapest sur l'efficacité de l'aide (2011)
- Ü Document de référence n° 8 de la Commission européenne : « Engagement et Soutien Parlementaire dans le Monde Stratégies et méthodologies en faveur des actions de soutien parlementaire de la CE » (2010)
- Ü Document de l'UIP : « Une aide efficace pour de meilleurs résultats de développement. Guide pratique à l'intention des parlementaires sur le rôle des parlements dans l'efficacité du développement » (2010)
- Ü Etudes de cas de l'UIP sur le rôle des parlements en matière d'aide au développement en Tanzanie, en Zambie, au Viet Nam et au Cambodge (2009/2010)
- Ü Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide, « Premier mandat pour une présentation de la Déclaration de Busan » (2011)
- Ü RPA (Réseau des parlementaires africains), Quatrième Forum de haut niveau, note d'orientation (2011)
- Ü Réunion du mois d'avril du sous-groupe du Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide, communication d'un chapitre sur le rôle du parlement en matière d'appropriation et d'obligation de rendre compte (2011)
- Ü Conclusions de la réunion du 9 mars de l'organisation parlementaire (UIP, PNOWB, AWEPA) (2011)